

## LA COUARDE SUR MER

## LE DÉCONFINEMENT DE A À Z

Informations valables jusqu'au 2 juin 2020

Bars - cates restaurants

Bibliothèque

municipale

Fermés jusqu'au 2 juin. Vente à emporter mise en place par plusieurs établissements.

Réouverture progressive sous forme de prêt à emporter culturel.

Campings

Fermés.

Sentiers cotiers, chemins, espaces dunaires et forêts

Ouverts sauf partie urbaine du sentier littoral.

Cimetière

Ouvert.

Commerces

Ouverts depuis le 11 mai. Voir selon modalités de chacun.

Crèche - école

Ouvertes depuis le 11 mai.

**Eglise** 

Ouverte, cérémonies interdites hors funéraires.

Équipements sportifs CNCG, Tennis

Lieux couverts, sports collectifs et de contact interdits.

Evenements sportifs, culturels, de loisirs

Grands événements interdits jusqu'à mi-juillet.

Goisil - zone de mouillage

Hôtels et locations

A Residence of the second

Ouvert.

Ouverts à la réservations. Mairie

Ouverte de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Manèges sur domaine

Fermés jusqu'au 2 juin.

Mariages

Interdits.

Marché du Mail

Ouvert du mardi au dimanche.

Pistes cyclables

Communales ouvertes sauf sur front de mer.

Rassemblement public

Interdits sur les lieux publics, au delà de 10 personnes.

Salles

communales

Fermées.

Skate park et terrain multisports

Fermés jusqu'au 2 juin minimum.

Sport

Autorisé en extérieur à moins de 10 personnes.

Square

Ouvert sauf aire de jeux.

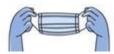
Plages:

Peu Ragot, Pergola, les Prises, Les Anneries, Le Boutillon, Le Goisil

Plages ouvertes de 8h à 20h en activités dynamiques : promenade, jeux avec les enfants, pêche à pied, course à pied, activité sportive de groupes.

Limitées à 2 personnes, 6 par famille avec enfants, 10 pour les activités sportives de groupe.

Fermeture du sentier littoral entre les Cossonnes et Les Follies.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,